

FORMATION



Maitriser la réglementation applicable à votre organisme de formation pour sécuriser son activité



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Comprendre et intégrer les principales obligations légales et réglementaires imposées aux organismes de formation
- Evaluer le niveau de conformité réglementaire de son propre organisme de formation et identifier les points à faire évoluer
- Acquérir la méthodologie et les outils pour mettre son organisme de formation en conformité avec la législation



PUBLICS

Dirigeant et gestionnaire d'organisme de formation, si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap à contact@forma-competence.fr pour étudier ensemble la possibilité de mettre en place un accompagnement qui corresponde à vos besoins.

Pour s'inscrire à une session de formation, il suffit de renvoyer le bulletin d'inscription au plus tard 8 jours avant la date de la formation à l'adresse : formation@forma-competence.fr



PRE-REQUIS

Disposer d'une expérience suffisante dans la direction et/ou la gestion d'un organisme de formation.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Classe virtuelle (webcam et micro) et une connexion internet. Approche fondée sur l'alternance de cas concrets, d'apports pratiques et théoriques actualisés. Dossier technique complet comportant support d'auto-diagnostic, fiches outil, les principaux textes, webographie.

SUIVI / EVALUATION

- L'évaluation de la formation est faite par les participants en fin de journée sous forme de QCM, La validation des acquis de la formation se fera sous forme de présentation orale des autodiagnostic.



CONTENU

1 – Les obligations pour l’OF en général – quelques rappels :

La déclaration d’activité, le bilan pédagogique, les obligations comptables, règles concernant la conformité des locaux, cas des intra et de la location de salles, obligations en matière de communication et de transparence de l’offre.

2 – L’action de formation et les obligations contractuelles :

Convention / contrat de formation, convention tripartite, nouvelle définition et types d’actions de formation, ces conditions de validité des actions de formation, fixation du prix et facturation des prestations, justification et évaluation de l’action de formation.

3 – Obligations vis-à-vis du stagiaire :

Les nouvelles obligations : positionner, personnaliser, évaluer... Les informations et documents à remettre (formalisme et mentions obligatoires), Les nouvelles règles en matière de protection des données (RGPD), la protection sociale du stagiaire.

4 – Les formateurs/intervenants :

Qui peut être formateur ? Les différents statuts (CDD, CDI, CDII, indépendant, occasionnel...). Avantages / inconvénients, l’obligation de formation continue des formateurs, les règles applicables à la sous-traitance.

5 – Les obligations vis-à-vis des autres acteurs : financeurs, employeurs

6 – Les différents contrôles :

Les différents types de contrôle : Qui ? Quand ? Comment ? Récapitulatif général sur les infractions et les sanctions.

Pour s’inscrire à une session, il suffit de compléter en ligne le bulletin d’inscription au plus tard 8 jours avant la date de formation. Un responsable formation vous contactera pour confirmer votre inscription.

Infos

Documents remis en fin de formation : Attestation de compétence et certificat de réalisation.

Durée : 2 demi-journées de 3 heures et 30 minutes soit 7 heures.

Tarif : 650 euros HT

Horaires : 14h00 – 17h30

Dates et horaires en inter-entreprise : 02/06/26 (demi-journée) et 04/06/26 (demi-journée)

Formatrice : Isabelle Raynaud

Consultante et formatrice depuis plus de 15 ans, spécialisée dans l’accompagnement des OF et leur mise en conformité.

Impact positif sur les pratiques professionnelles

100%

Qualité d’animation

96%

Expertise du formateur

100%

FORMA
COMPÉTENCE

 www.forma-competence.fr

 contact@forma-competence.fr

 06 44 21 34 89
06 65 92 29 77
06 17 75 35 43

MAJ : 11/05/2026